

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2023

ORDRE DU JOUR

1. Élection du Maire
2. Élection des Adjointes – Charte de l'élu local
3. Article L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégations du Conseil Municipal au Maire
4. Indemnités de fonction aux titulaires de mandats locaux
5. Indemnités de fonction aux titulaires de mandats locaux, majoration
6. Indemnité de fonction du Premier Adjoint assurant les fonctions de Maire
7. Indemnité de fonction du Premier Adjoint assurant les fonctions de Maire, majoration